Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Maximilien de Robespierre - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée professionnel Maximilien de Robespierre - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage (45263)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Maximilien de Robespierre - Certificat de Spécialisation - Cybersécurité - en apprentissage (45263)	Jury par défaut	Tous les candidats	7	49	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes encodées via ParcourSup	Notes de Première et Terminale en mathématiques et sciences, en Lettres, Langues Étrangères	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences encodées via ParcourSup	Notes obtenues, en particulier dans les matières scientifiques et de spécialité, fiche avenir	Important
Savoir-être	Compétences encodées via ParcourSup	Appréciations des enseignants et de la vie scolaire	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du métier	Cohérence du projet de formation au regard du métier	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences extrascolaires	Engagement associatif, citoyen, sportif etc	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les modalités d'examen des voeux
Composition de la commission d'examen des voeux ParcourSup :
- Le chef d'établissement
- Le chef adjoint
- Un CPE
- Le DDFPT
- Un enseignant

La validité de l'inscription est conditionné par la signature avec une entreprise partenaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ optionnel "activités et centres d'intérêt" et de compléter le formulaire avec le plus grand sérieux. Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel.

Signature :
Corinne DEMAREY,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel Maximilien de Robespierre